



Communiqué de Presse – 09/10/12

**Pôle Recherche
et Développement
Service Communication**

« Mon bracelet c'est ma sécurité »

Généralisation du port du bracelet d'identification pour les patients : Une sécurité renforcée !

Contacts presse :
Responsable de communication,
Claire LEJEUNE
04 66 68 30 91
claire.lejeune@chu-nimes.fr

Chargée de communication,
04 66 68 30 82

Déjà en place au bloc opératoire ou en maternité, le port du bracelet d'identité pour les patients hospitalisés au CHU sera généralisé à l'ensemble des services à partir du 16 octobre 2012. Chaque patient lors de la procédure d'admission se verra remettre son bracelet d'identification étanche et inviolable. Il sera positionné par l'infirmier à l'arrivée dans le service de soins. L'ensemble des hospitalisés, urgence et ambulatoire compris est concerné sauf les résidents des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (Serre cavalier et Ruffi) et la Psychiatrie. Ce dispositif a fait l'objet d'une enquête et d'une phase d'évaluation très encourageante. 97,6% des patients ont accepté le port du bracelet et 93% des patients et des soignants ont exprimé leur souhait de sa généralisation. En pratique, le soignant dispose d'une assurance supplémentaire pour l'identification du patient effectuée avant chaque soin. Le bracelet présente aussi l'avantage de permettre aux personnels d'identifier un patient confus ou même perdu au sein des couloirs de l'hôpital. Certains services comme la Médecine gériatrique ou la Cardiologie ont été pilotes sur le projet car les patients hospitalisés sont souvent dans l'impossibilité de décliner leur identité de manière fiable soit en raison de leur âge ou soit en raison de leur pathologie.

Le bon soin pour le bon patient

Cette mesure s'intègre dans un dispositif bien plus large de sécurité par l'identification du patient qui concourt au bon déroulement de la prise en charge de celui-ci. Il constitue une sécurité supplémentaire mais ne se suffit pas à lui seul. Il ne remplace en aucun cas le professionnel dans sa pratique et la relation de confiance établie entre le soignant et le soigné.

A l'hôpital bien s'identifier, c'est assurer sa sécurité

La prise en charge à l'hôpital a considérablement évolué ces dernières années. Le parcours du patient est aujourd'hui rythmé par l'intervention d'une multiplicité d'acteurs administratifs, soignants et médicaux. Le



nombre de patient augmente et ce flux croissant implique des garanties d'identification toujours plus drastiques comme le préconisent les instances nationales, la Haute autorité de santé, et les assureurs en responsabilité civile.

Ces recommandations ont conduit le CHU de NIMES à renforcer sa vigilance en matière d'identification.

Une identification fiable et unique doit être assurée dès l'arrivée du patient jusqu'à sa sortie de l'établissement et tout au long de son parcours de soin.

Pourquoi est ce si important ? D'abord pour éviter une confusion entre deux patients ce qui pourrait être gravement préjudiciable à sa santé. Puis, pour garantir une prise en charge optimum en permettant à tous les professionnels habilités d'accéder aux informations portées dans le dossier du bon patient et d'enrichir son dossier des informations adéquates.

Pour assurer une bonne identification lors d'une consultation ou d'une hospitalisation, il est indispensable de présenter une carte d'identité, un passeport ou un titre de séjour. Il faut rappeler que la présence d'un patient dans un lieu hospitalier comme toutes les informations le concernant sont strictement confidentielles et protégées par la loi.

De plus, les informations de la carte d'identité sont utilisées pour la création des étiquettes d'identification et du bracelet. Elles sont importantes dans la démarche d'identito-vigilance et doivent être conformes aux documents. Ces étiquettes et ce bracelet accompagnent le patient durant tout son séjour et lui garantissent une prise en charge fiable et de qualité.